



**ASSEMBLEE DES PRESIDENTS DE CLUBS AVB (APC)
DU MERCREDI 18 NOVEMBRE 2009 A LAUSANNE
(CH. MAILLEFER 35, BATIMENT DU SEPS)**

PROCES-VERBAL

Le Président Central, M. Yves MEYLAN, ouvre la séance à 20h10 et souhaite la bienvenue aux représentants des clubs convoqués.

Il annonce la présence de :

M. Marcel Parietti, Délégué au sport associatif du SEPS et secrétaire du Fonds du Sport (sponsor principal de l'AVB)

Mme Brigitte Perez et M. Jean-Louis Guignard du club Nyon Féminin qui présenteront leur Académie de Basket en fin d'Assemblée.

Se sont excusés :

Club Anemos BC

Club Basket La Tour

Club Rolle Basket

Club BC Slavia

ORDRE DU JOUR

Adopté sans modification.

1.- NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTROLE ET DES SCRUTATEURS

Sont nommés :

Organe de contrôle :

M. Didier JAQUEROD, Président de la Commission de Recours AVB

Scrutateurs :

M. Jean FERNANDEZ (Espérance Sportive Pully)

M. Luca GRADASSI (DEL Basket)

SITUATION DE L'ASSEMBLEE

Clubs convoqués :

29 clubs actifs

(droit de vote sur comptes & budgets)

1 club en congé (BC Slavia)

(droit de vote sur comptes uniquement)

Clubs présents :

24 clubs avec droit de vote

19 clubs à 2 voix

(carton de vote vert)

5 clubs à 1 voix

(carton de vote jaune)

Total des voix :

COMPTES

43 voix

BUDGETS

43 voix

Clubs absents

Anemos BC (excusé)

Basket La Tour (excusé)

Rolle Basket (excusé)

BC Slavia (excusé)

PM Lausanne BC

Urba BBC

2.- RESULTATS DES COMPTES GENERAUX AVB - saison 2008/2009

(pages 1 à 5 du fascicule remis à tous les clubs avec la convocation)

M. Y. Meylan, Pdt relève un bénéfice et signale que c'est grâce au don du Fonds du Sport que l'AVB arrive à présenter des comptes positifs.

M. J.M. Boog, Trésorier informe qu'il n'y a pas eu de problèmes particuliers avec les clubs et donne quelques explications concernant les différents postes du bilan et des résultats.

M. Y. Meylan précise que l'AVB a utilisé une partie de l'argent reçu des amendes des quotas manquants d'arbitrage pour les frais d'organisation et déplacements des cours de formation des candidats arbitres et qu'il en sera de même pour la saison 2009-2010.

M. Y. Meylan signale que l'AVB a fait une dépense pour le banner qui est présenté aujourd'hui et informe qu'il sera exposé lors des différentes Assemblées ainsi que pour les journées des finales des Coupes Vaudoises et remises de titres.

Aucune intervention.

3.- RESULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB ET DE LA CAISSE DE COMPENSATION ARBITRAGE - saison 2008/2009

(pages 6 à 9)

M. J.-F. Zay, Trésorier de la CA informe que le montant prévu pour l'achat des maillots des arbitres n'a pas encore été utilisé.

Il explique que la CA avait prévu d'acheter les maillots avec la région tessinoise et qu'il y a eu un problème avec les fournisseurs.

M. Y. Meylan précise que chaque arbitre recevra deux maillots dont un sera pris en compte par la Caisse AVB dans un but d'encouragement au développement de notre effectif d'arbitres.

Décompte frais d'arbitrage

M. J.F. Zay signale que les acomptes sont un peu plus élevés suite à l'augmentation des frais de déplacement des arbitres qui a été votée la saison passée.

Aucune intervention.

4.- RESULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DISCIPLINE ET PROTET AVB - saison 2008/2009

(pages 10 à 12)

M. Thony Perey, Pdt de la CDP donne quelques explications sur les comptes et informe que le montant total des produits sera utilisé pour les sélections.

Pas d'intervention.

5.- RAPPORTS DES VERIFICATEURS DES COMPTES

(Séance tenue le mercredi 11 novembre 2009, avec les représentants des clubs

Pully Basket /rapporteur, Aigle Basket /membre et BC Epalinges /suppléant)

Mme Guylène Magnin de Pully Basket (rapporteur) lit les rapports :

a) sur les comptes généraux de l'AVB

b) sur les comptes de la Caisse des arbitres vaudois

c) sur les comptes de la Caisse de compensation arbitrage

d) sur les comptes de la Commission de Discipline et Protêt

qui, tous, sont conformes aux statuts de l'AVB et remercie les trésoriers pour leur excellent travail.

Aucune intervention sur ces quatre documents.

6.- - VOTATIONS SUR LES COMPTES 2008/2009

Comptes généraux de l'AVB

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Comptes de la Caisse des arbitres vaudois

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Comptes de la Caisse de Compensation Arbitrage
Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Comptes de la Commission de Discipline et Protêt
Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

- DECHARGE AUX VERIFICATEURS ET RESPONSABLES CONCERNES

donnée à l'unanimité.

7.- PRESENTATION DU BUDGET GENERAL AVB - saison 2009/2010

(pages 13 à 15)

M. J.M. Boog informe que l'AVB prévoit une perte de CHF 2'500.00 et relève qu'il est difficile de budgéter en début de saison les frais des sélections.

Il explique que les activités des sélections se déroulent principalement au 2^{ème} semestre de la saison et que les frais ne sont pas encore connus.

M. M. Berthet, Pdt Technique signale que les sélections régionales ne remplissent plus les conditions pour être considérés comme des talents auprès de Swiss Olympic et que pour cette raison l'AVB ne touchera pas cette saison de subsides de J + S pour les sélections.

8.- PRESENTATION DU BUDGET DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB - SAISON 2009/2010

(page 16)

Pas de commentaires particuliers.

9.- VOTATIONS SUR LES BUDGETS 2009/2010

Budget général AVB

Le budget est accepté à l'unanimité.

Budget de la Commission des Arbitres AVB

Le budget est accepté à l'unanimité.

10.- DIVERS

ACADEMIE BASKET FEMININ

M. Y. Meylan passe la parole aux représentants du club Nyon Féminin pour la présentation de leur Académie de Basket.

Mme Brigitte Perez salue les membres et informe que le but de leur Académie est de promouvoir le basket auprès des jeunes et de leur donner la possibilité de pouvoir s'entraîner plus. Elle donne quelques explications concernant la manière que les entraînements sont donnés et relève que leur but principal est le travail sur les fondamentaux.

Elle constate que la Suisse est en retard par rapport à d'autres pays et que les équipes qui évoluent en Ligue Nationale doivent faire appel à trop de joueurs (ses) étrangers pour assurer un bon niveau de jeu.

Elle souhaite qu'en donnant la possibilité aux jeunes de pouvoir suivre une bonne formation qu'ils pourront jouer en Ligue Nationale.

Mme A.-C. Doyer (Epalinges) exprime son mécontentement par rapport à la politique de la Fédération qui ne soutient pas les AR.

Après discussions, Mme B. Perez répond aux diverses questions.

Système passerelle

M. J. Fernandez (Esp. Pully) demande si on peut avoir quelques réflexions par rapport au système actuel.

M. M. Berthet informe que le système est également utilisé sur le plan national.

Il rappelle qu'il a été mis en place pour éviter que les clubs fassent jouer les six meilleurs joueurs.

M. J. Fernandez demande s'il est possible de mettre des périodes de 5 au lieu de 10 minutes.

M. M. Berthet étudiera une autre solution pour améliorer le système dès la saison prochaine.

Effectif chez les jeunes

M. M. Pollak (BBC Gland) soulève le problème du manque d'effectif chez les jeunes et propose de se mettre tous ensemble pour trouver une solution « *Comment recruter des jeunes* »

Il suggère de mettre en place un groupe de travail avec 5 personnes.

M. M. Parietti (SEPS) revient sur certaines réflexions et fait remarquer que pour faire progresser le basket, les efforts doivent se faire à tous les niveaux (Fédération, Associations et Clubs)

Il donne quelques conseils et encourage les clubs à créer une structure telle que celle du club Nyon Féminin.

M. Y. Meylan propose aux clubs qui sont intéressés par cette structure de prendre contact avec le SEPS.

M. M. Berthet demande si des personnes sont intéressées pour le groupe de travail proposé par M. M. Polak.

Mme Guylène Magnin (Pully Basket)

M. José Fernandez Utges (Membre du CC AVB)

M. Claude Nicolet (Blonay Basket)

M. Marc Boand (Yverdon Basket)

se proposent pour faire partie du groupe.

M. M. Pollak prendra contact avec les personnes intéressées.

Salles de gymnastique

On soulève le problème des salles qui sont fermées pendant les jours de congé et des prix de location qui sont trop élevés.

M. M. Parietti répond aux diverses questions des clubs.

M. Y. Meylan remercie M. M. Parietti.

AGENDA

M. Y. Meylan rappelle les dates des manifestations :

- Finales des Coupes Vaudoises Seniors «+ Jeunesse : 17 et 18 avril 2010
- Finales des Coupes Vaudoises « Minimes et Ecoliers » : 29 et 30 mai 2010
- Assemblée Générale AVB : 10 juin 2010 à Blonay

M. B. Vanderstraeten, Pdt de la CA annonce que le cours de formation des candidats arbitres aura lieu au début de l'année 2010 et rappelle que le délai pour les inscriptions a été fixé au 20 novembre 2009.

Il propose aux clubs qui n'ont pas encore envoyé les inscriptions de leurs candidats de demander par e-mail d'ici au vendredi 20 novembre un délai supplémentaire à l'AVB s'ils ne peuvent pas les envoyer dans les délais.

Le Président Central clôt l'Assemblée à 22h00 et invite les représentants des clubs à une verrée offerte par l'AVB.

ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL
COMITE CENTRAL

Mme M.-J. MEYER, Secrétaire

Lausanne, le 30 novembre 2009/mjm